Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 19 (1989)

Heft: 2

Rubrik: SOS consommateurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Dangers de la table pour la santé

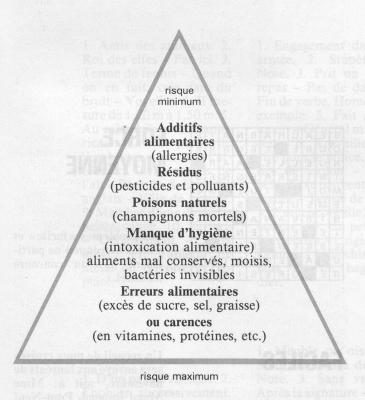
Il est très important de rappeler quels sont les dangers rééls, scientifiquement étudiés et catalogués que peut nous faire courir notre alimentation. Pas du tout ce qu'on croit et ce que certains veulent nous faire croire...

La lecture de vos quotidiens vous aura peut-être appris que, du 12 au 16 décembre 1988, se tenait à Genève un congrès un peu particulier. Son thème: «L'acceptation, le contrôle et le commerce des aliments irradiés»!

L'ombre de Tchernobyl s'est, du coup, dressée devant vous! Quoi! On mettrait en vente des aliments irradiés, après toutes les mises en garde faites au moment de la catastrophe?

Ne confondons pas...

Non, il ne s'agit pas du tout de cela, et le mot irradiation est peut-être mal choisi. Essayons d'y voir plus clair.



La mauvaise hygiène alimentaire vient donc en seconde position. La conservation des aliments, surtout dans les pays tropicaux, chauds et humides, est difficile. De plus, les aliments voyagent beaucoup. Si vous voulez des fruits exotiques toute l'an-

née, des haricots en janvier, de la viande d'Argentine, etc... il peut y avoir des problèmes.

Le Centre toxicologique de Zurich dénombre chaque année des cas graves d'intoxication alimentaire.

FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS

SOS CONSOMMATEURS

L'irradiation ou ionisation

La technique consiste à exposer les aliments à des doses précises de rayons gamma (rien à voir donc avec la radioactivité tchernobylienne). Ces rayons tuent aussi bien les insectes parasites que les germes, les bactéries à l'origine des salmonelloses et autres intoxications.*

Actuellement, 35 pays dans le monde autorisent l'irradiation, dont 6 dans la CEE et pour un nombre restreint d'aliments seulement. Elle n'est pas autorisée en Suisse, mais on trouve des produits importés irradiés.

Position des organisations de consommateurs

L'Union mondiale des associations des consommateurs a demandé un moratoire mondial concernant l'utilisation future ou le développement de l'irradiation «jusqu'à ce que les questions de sécurité, les possibilités de détection et d'étiquetage soient résolues». La FRC est de cet avis. Et voici pourquoi:

Sécurité: les effets sont encore mal connus. Plus particulièrement pour ceux qui sont chargés d'irradier les produits, les installations (qui nécessitent de grands contrôles) par exemple. Au stade actuel, rien ne garantit qu'il n'y ait aucune conséquence pour la santé de l'homme.

Nutrition: l'irradiation ne modifie PAS les caractéristiques des aliments, mais certaines pertes peuvent être possibles, ce qui amènerait des carences alimentaires.

Qualité: l'irradiation crée un faux sentiment de sécurité et pourrait «légitimer» une mauvaise hygiène alimentaire au niveau de la fabrication, des magasins, etc. D'où une baisse générale de qualité, toujours possible.

Détection: il est impossible actuellement de détecter si un produit a été irradié ou non. Il est difficile donc de développer pour le moment des réglementations. Des abus ont déjà été découverts en Europe: des entreprises utilisaient ce procédé pour éliminer la contamination et remettre sur le marché des aliments déclarés insalubres auparavant!

Etiquetage: un étiquetage informatif est la moindre des choses. Un symbole a déjà été trouvé. Ceux qui irradient officiellement des aliments l'utiliseront loyalement. Mais cet étiquetage ne pourra être mis en application tant qu'il n'existera pas de méthode pour détecter les aliments irradiés...

Mais quels sont les produits irradiés?

Une liste complète n'est pas possible à fournir dans cet article. Quelques exemples:

En Chine, au Japon, en Afrique du Sud, on irradie les pommes de terre (pas importées chez nous...). Mais en France, il s'agit des volailles... On trouve aussi: des fruits, des aliments congelés, du cacao, de la poudre d'œufs, des épices, des tisanes, des oignons... Bref, des aliments fragiles, ou qui germent facilement.

Mais ne paniquez pas... l'irradiation dans votre assiette ne vous causera aucun tourment si vous mangez surtout des produits du pays de saison, en saison!

J. Ch.

* Voir AîNÉS juin 1988.